

Champ-de-Mars à la rencontre de deux époques

Le concept :

Le secteur, entre le Vieux-Montréal et l'arrondissement Ville-Marie, partage deux époques, avec des fonctions et des échelles très différentes. Nous voulons renforcer et ressouder l'identité des deux quartiers en recouvrant l'autoroute. Nous représentons l'idée de la porte d'entrée entre la vieille ville et la nouvelle ville, en continuité à l'Avenue Hôtel-de-Ville jusqu'à la Place Jacques-Cartier.

Les fonctions et activités :

Nous créerons une mixité en tenant compte du futur Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (de la Cité de la Santé) et de la Cité Administrative. Il est avantageux d'instaurer une zone commerciale de divers services, en rez-de-chaussée, pour desservir la population qui occupera ses environs, de jour comme de soir. Face au Palais de Justice, la zone résidentielle est présente aux étages supérieurs. Sur l'ensemble du site, les activités seraient flexibles à la demande du marché (bureau/administratif/résidentiel). De plus, des stationnements intérieurs rentabilisent la surface des espaces publics de qualité.

Places publiques et piétons :

Nous proposons une requalification urbaine à l'échelle du piéton. La configuration d'une promenade piétonne relie les places publiques aux différents secteurs d'activités du quartier. La promenade couverte procure une ambiance légère tout en étant fonctionnel pour répondre au climat local. Esthétique du projet se traduit à partir de la promenade, attachant le Quartier International au Vieux-Montréal. L'axe central et le passage intérieur, entre les stations de métro est-ouest, procurent des parcours ensoleillés, pendant toute l'année. Le cadre bâti au nord de la rue Saint-Antoine est en recul à la rue, pour répondre au Champ-de-Mars. Cet espace public commun attire les rencontres sociales, et au-dessus, le bâtiment-passerelle crée une terminaison nord sud tout en marquant le croisement des axes publics. De plus, la trame des rues nord-sud sont partiellement continues, car le prolongement est entrepris à l'échelle du piéton, sous forme de promenade, prioritaire à l'automobile. La bretelle de l'autoroute sur Viger reste similaire, elle est simplifiée afin de se disperser dans la trame montréalaise. La bretelle sur Saint-Antoine a été reculée afin de diminuer son impact dans le secteur.

Cadre bâti et le métro Champ-de-Mars :

Le Métro Champ-de-Mars est structuré par le nouveau cadre bâti de diverses typologies et de hauteurs, afin de créer une relation avec son environnement et de mettre en valeur l'architecture et les verrières de la station de métro. Celle-ci restera dégagée, et sera aménagée sur chaque côté pour conserver son caractère unique. Les bâtiments sur l'avenue Viger ont six étages, et ceux sur la rue Saint-Antoine ont trois étages, pour ne pas obstruer la vue sur la ville. La tour résidentielle au coin de Saint-Antoine et Saint-Laurent répond au palais de justice en verticalité, tout en préservant une percée essentielle sur le centre-ville à partir du Champ-de-Mars. L'ensemble de l'aménagement est conçu de façon à minimiser l'impact des bâtiments sur l'ensoleillement, et ainsi mettre un accent de lumière sur la verrière du métro.

La vue :

Les ouvertures sur la vieille ville offrent un magnifique panorama sur le Champ-de-Mars, pour mieux reconnaître sa réelle valeur. Nous voulons préserver un axe central visuel vers le Palais des Congrès, comme introduction au centre-ville. Nous combinons également des percées visuelles, où l'automobile circule. Le passage qui traverse le CHUM permet aussi une continuité est-ouest et connecte le champ-de mars au square Viger.



Plan d'ensemble

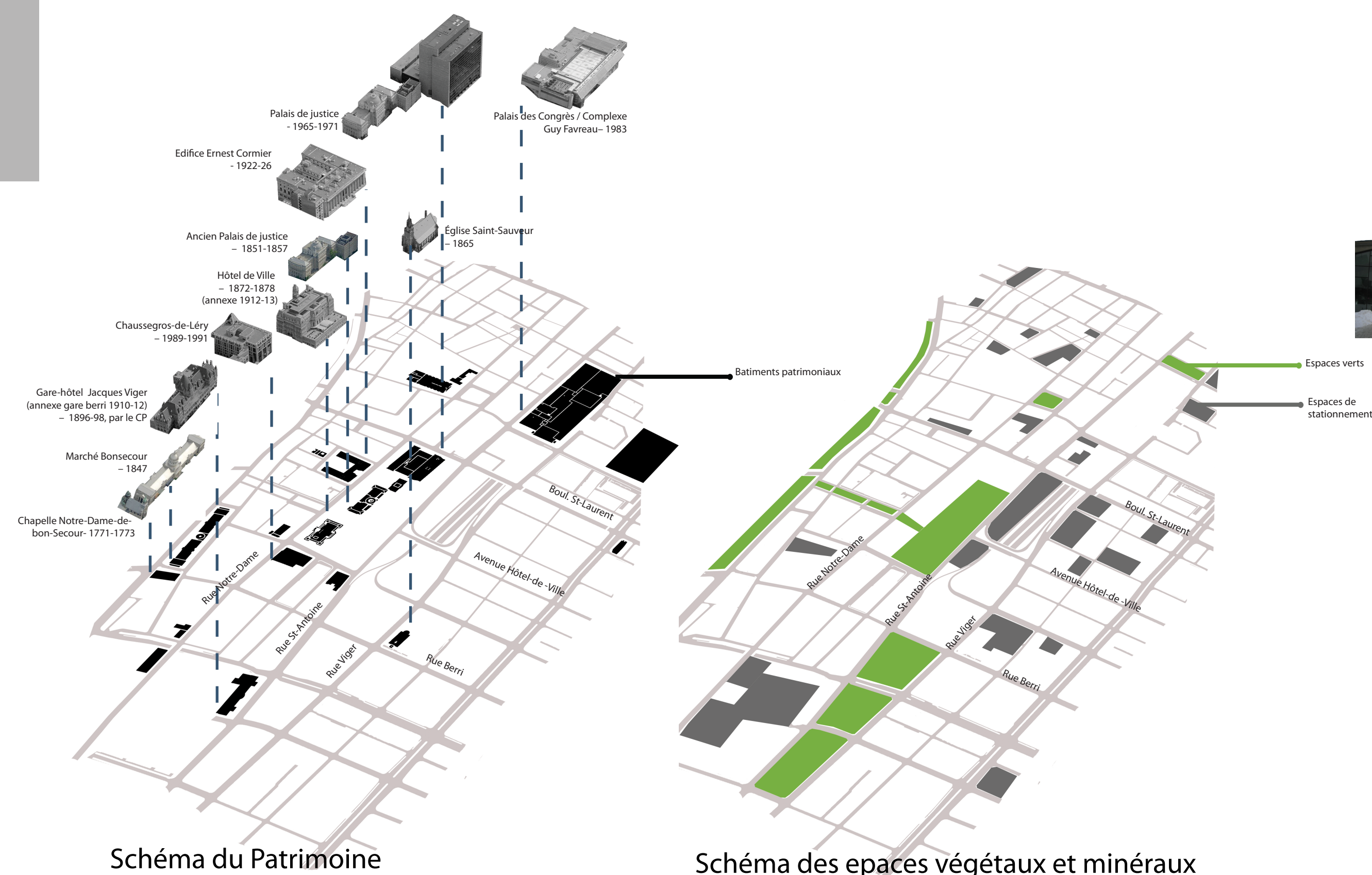


Schéma du Patrimoine

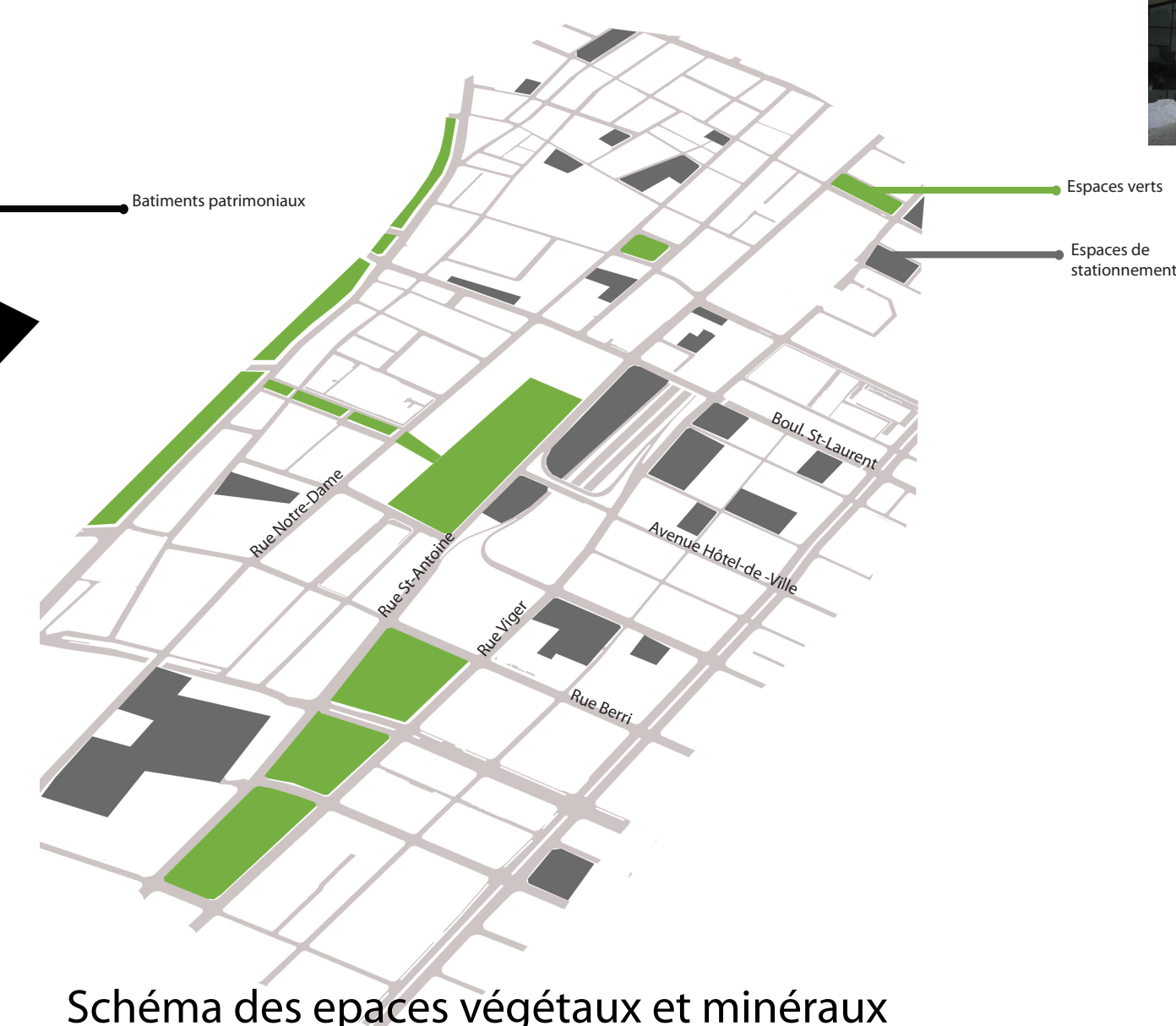


Schéma des espaces végétaux et minéraux

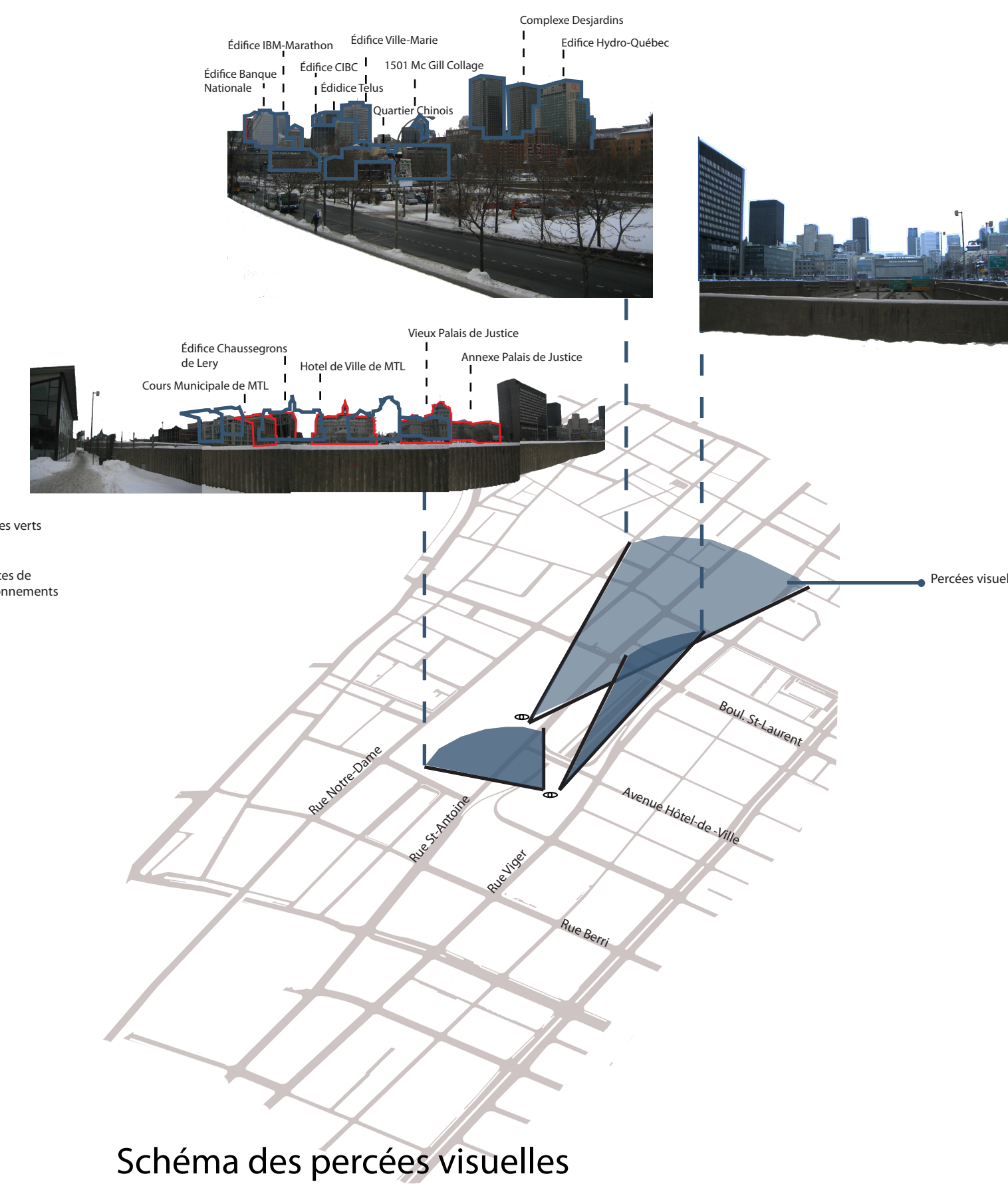
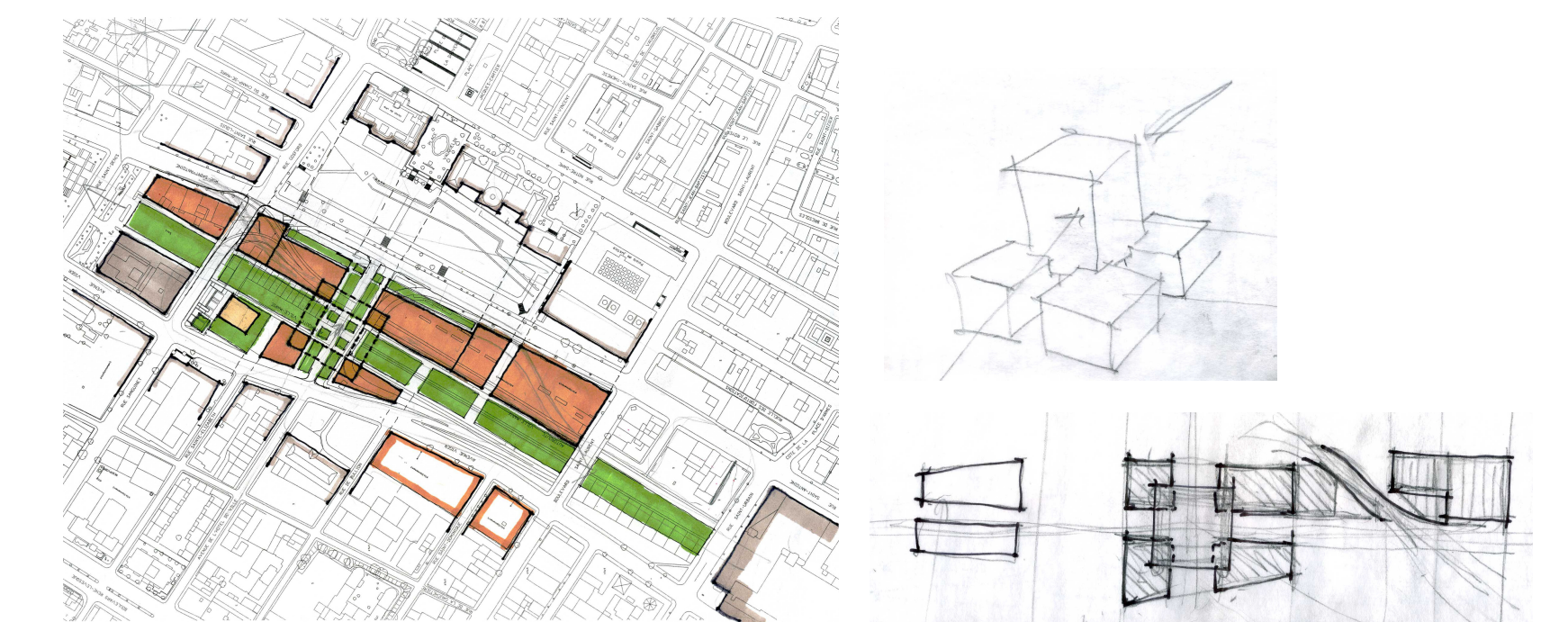
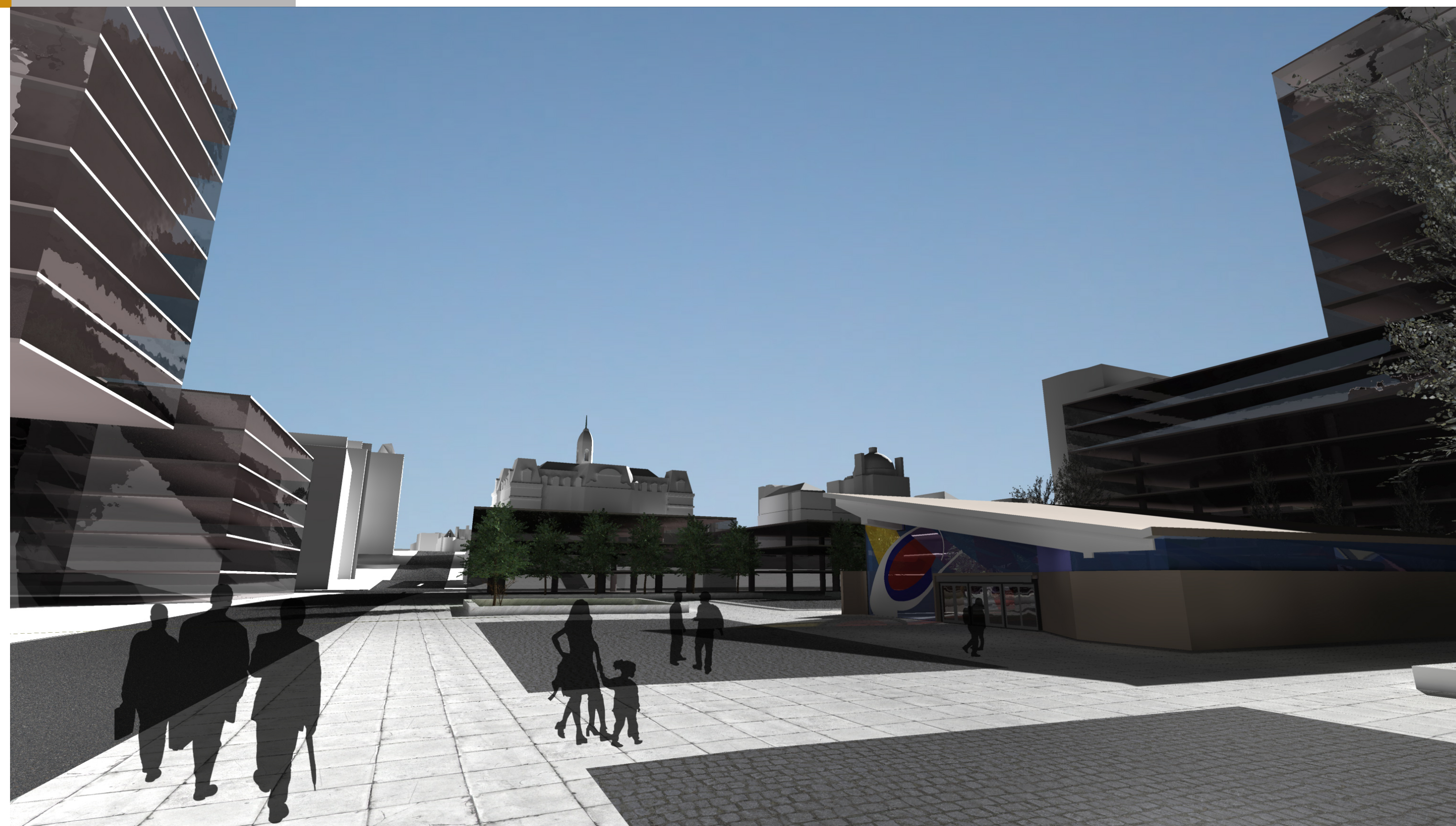


Schéma des percées visuelles

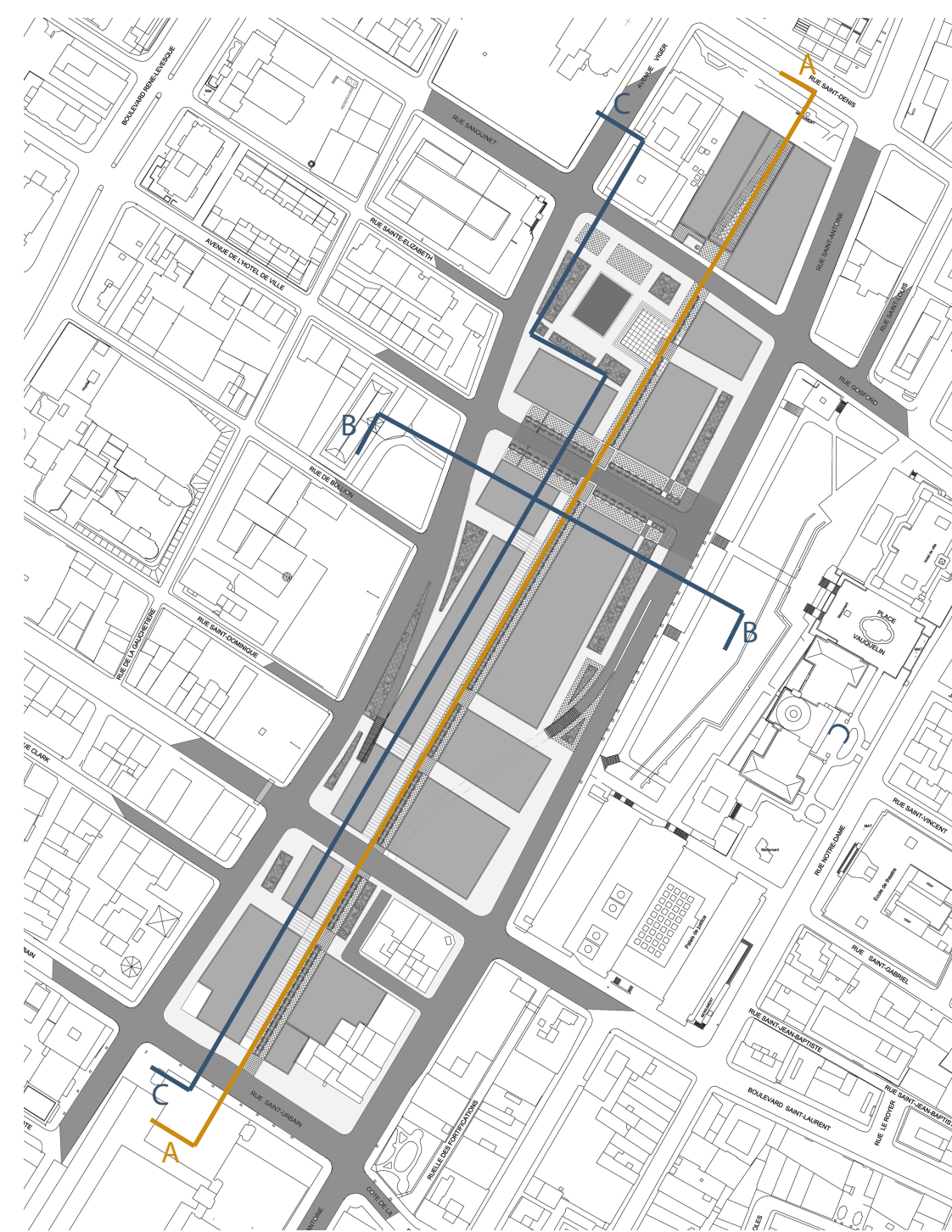
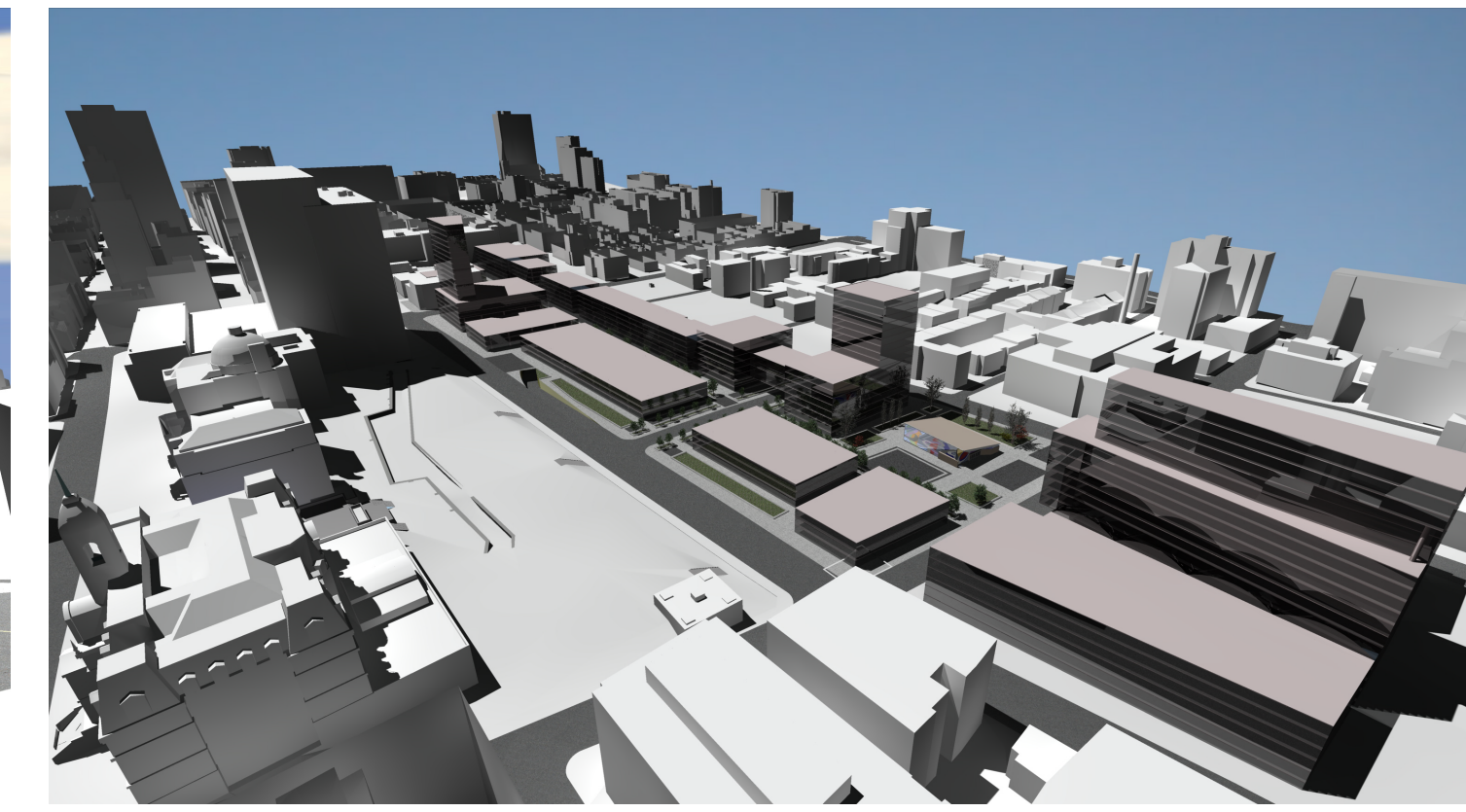
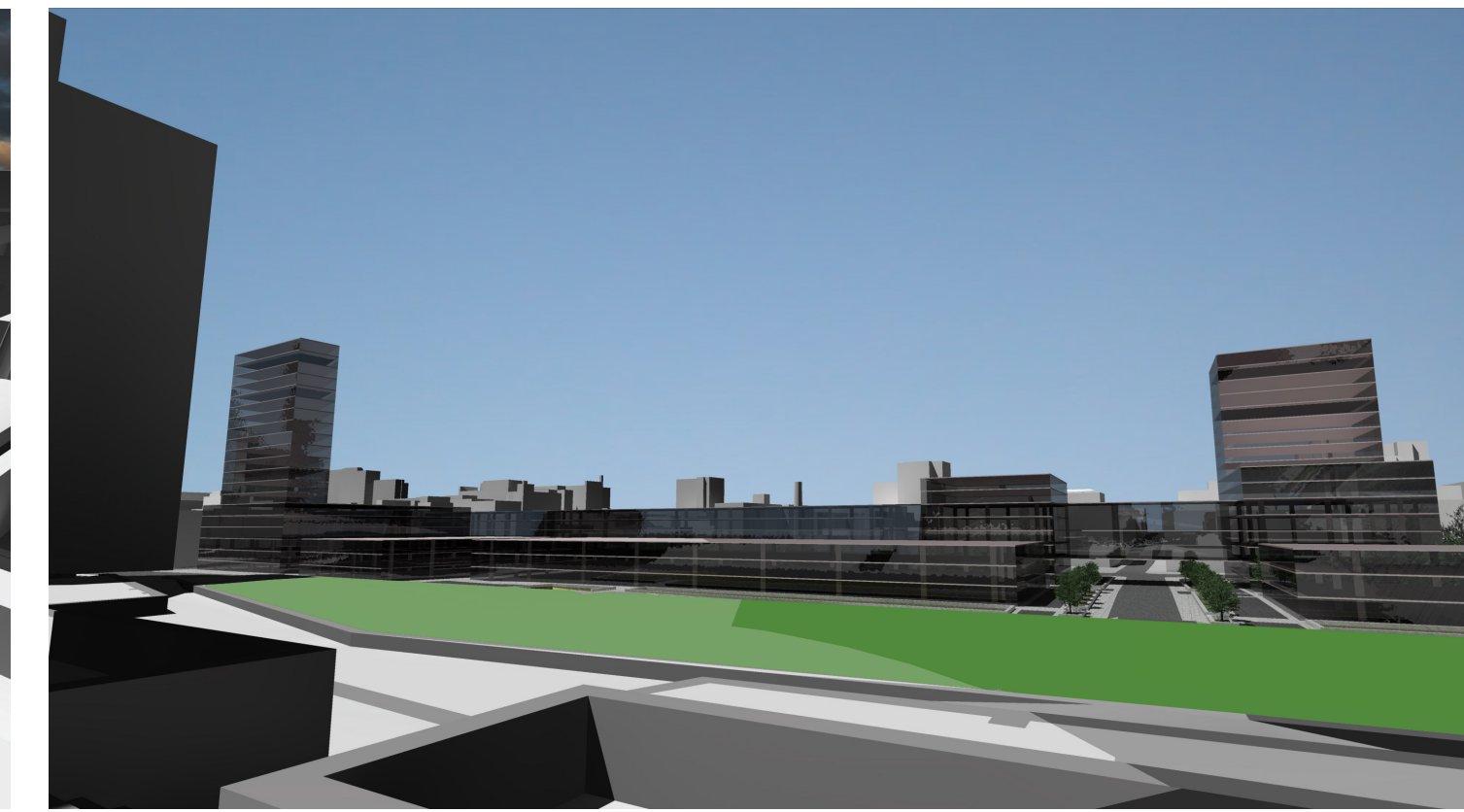
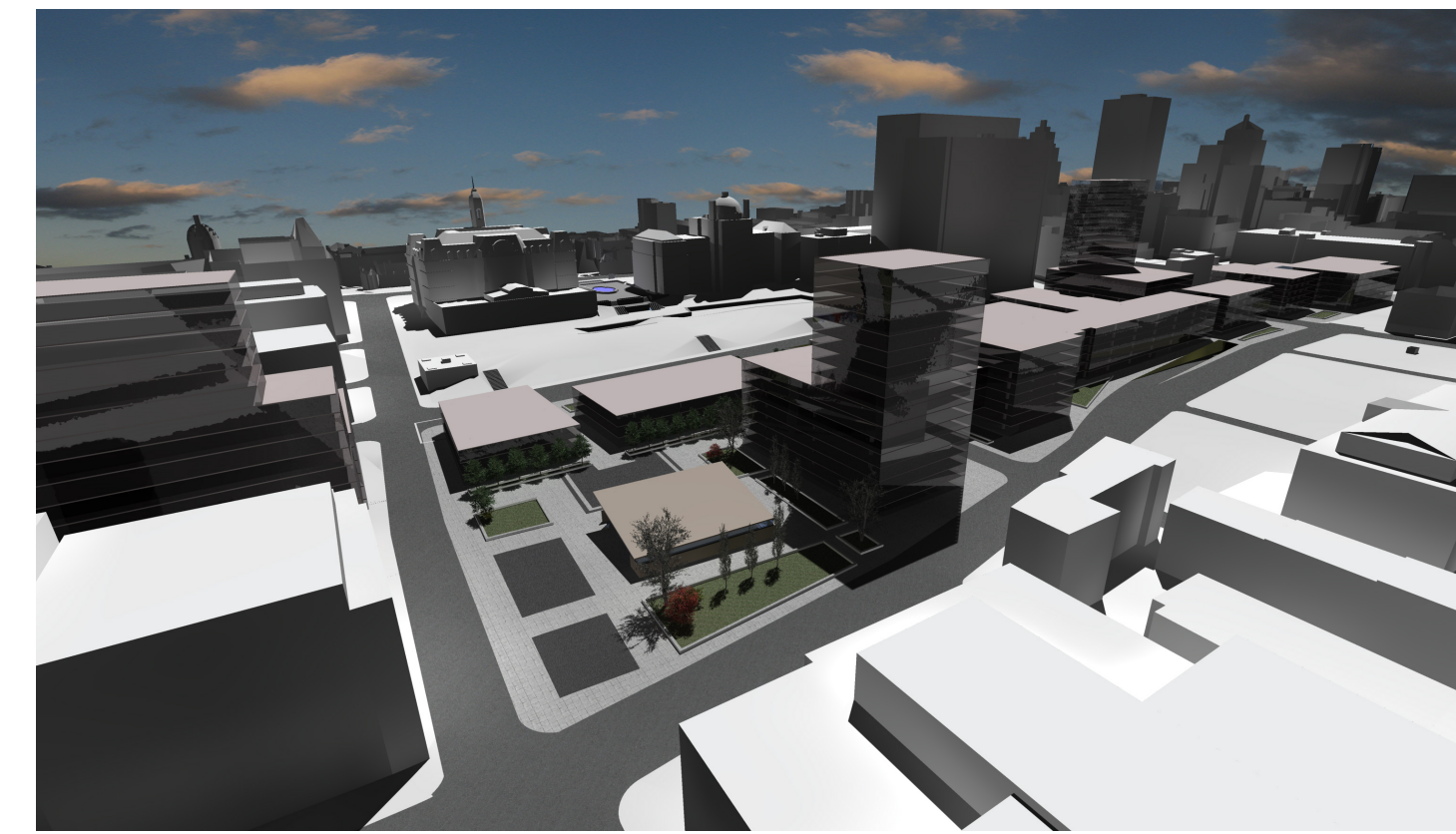


Esquisses d'intentions

Champ-de-Mars à la rencontre de deux époques



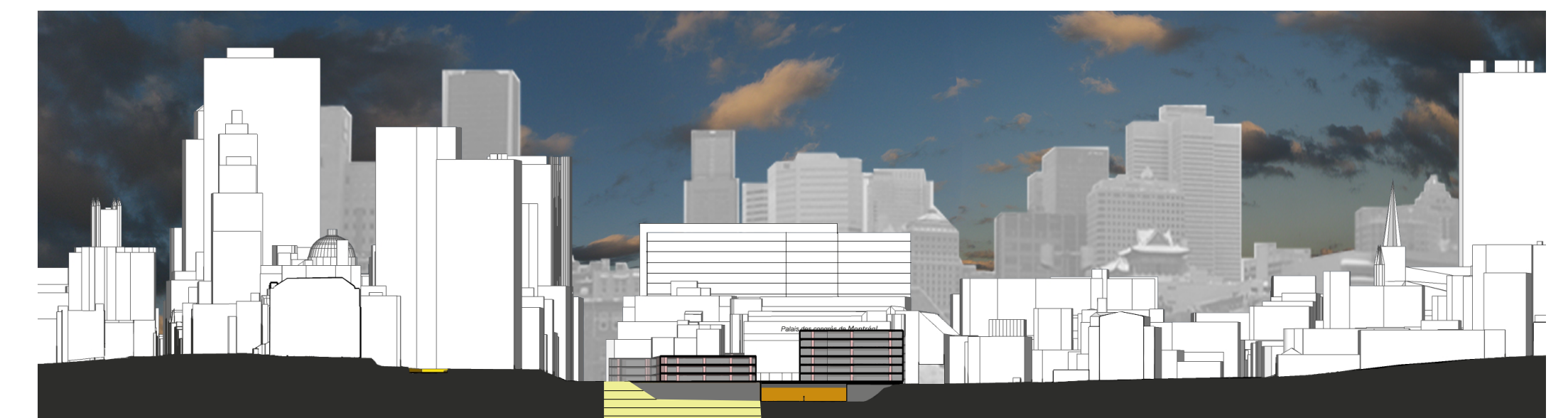
Perspectives diverses



Plan d'ensemble



Élévation Longitudinale A-A



Coupe transversale B-B



Coupe Longitudinale C-C